

Département de Saône-Et-Loire Arrondissement de Mâcon

<u>COMMUNE DE PRETY</u> Compte rendu de la séance du mardi 11 mai 2021

Présents : Xavier IOOS, Carole FATET, Denis MONEGAT, Gérard DOUSSAU, Marie-Claude GRESSARD, Dominique REMY, Christine BOULET BURGAN, Delphine BERNARD, Victor GIROT, Loïc COQUIN, Monique LAFON, Alain PINARD, Martine RAYNAUD

Représentés: Béatrice FELIX par Carole FATET, Marion COLIN par Delphine

BERNARD

Secrétaire(s) de la séance : Martine RAYNAUD

1) Intervention et rencontre avec M. Christophe RAVOT, Président de la CCMT.

M. Christophe RAVOT présente les missions et les objectifs de la CCMT. Il revient, à la demande du Maire, sur le vote des taxes.

Point sur l'aménagement et les projets en cours à la zone artisanale des Crôts.

2) Approbation du compte-rendu de la séance du 06/04/2021

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 06/04/2021.

Ajout d'une délibération : Redevance d'Occupation de Domaine Public (RODP) : Gaz - GRDF.

Suite à la réception des coefficients pour le calcul de la RODP et de la ROProvisoireDP, concernant les réseaux de gaz, la commune émettra, auprès de GRDF, les titres suivants :

- Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public ➤ 14 €
- Redevance d'Occupation du Domaine Public ➤ 334 €

Soit un total de 348 € pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité, les montants de la RODP.

3) Délibération : Suppression du poste de Rédacteur principal et ouverture du poste vacant d'Adjoint administratif

Le Maire, rappelle à l'assemblée qu'à la suite du départ en retraite de Mme ASDRUBAL (grade de Rédacteur principal de 1ère classe), le poste de Secrétaire de Mairie, a été repris par Mme ACHAT. Ne justifiant d'aucun concours d'entrée dans la fonction publique, Mme ACHAT sera recrutée, à compter du 18/06/2021 sur un grade d'Adjoint administratif. En application des dispositions en vigueur, Mme ACHAT sera stagiaire de la Fonction Publique Territoriale et ce jusqu'au 17/06/2022.

Les mouvements au tableau des effectifs nécessitant la consultation et l'approbation du Conseil municipal, monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- la suppression de 1 emploi de Rédacteur principal
- la création de 1 emploi d'Adjoint administratif

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 64, article 6411.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

4) Agence postale communale : Point sur la rémunération de l'agent et les horaires d'ouverture

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Mme BOIREAU a retrouvé, depuis le 06/05/2021, son poste aux horaires de son contrat (horaires d'ouverture de l'Agence postale communale).

Mme BOIREAU a vu son indice de rémunération évoluer, pour être mis au niveau de l'autre commune où elle est également employée.

La demande avait été faite de modifier les horaires d'ouverture du lundi après-midi et du mardi matin. Après concertation, cette demande est refusée afin de rester en adéquation avec les horaires d'accueil du secrétariat de la Mairie.

5) Subvention pour l'emploi aidé saisonnier.

Monsieur MONEGAT, Adjoint au Maire informe le Conseil que le Département propose, pour l'emploi d'un jeune administré pour la période d'été et après étude du dossier, une subvention pour un achat prévu à la section d'investissement. L'attribution de la subvention, d'un montant de 2 500 €, est soumise au préalable à un investissement minimal de 3 500 €. Le dossier concernant cette subvention est donc à l'étude.

NB: Le Conseil est informé que la commune de Ratenelle n'employant pas d'agent technique, un rapprochement pourrait être effectué.

6) Sentiers de randonnées territoriales (dont Préty). Mise à jour, labellisation et signalisation.

Ce point a été abordé en début de séance, en présence de M. RAVOT.

M. Christophe RAVOT, Président de la CCMT, informe le Conseil de l'état d'avancement de ce dossier. Le projet de balisage du Massif Sud-Bourgogne, comprenant les 3 intercommunalités (CCMT, Clunysois et Saône et Grosne), a été mis à jour et les plans envoyés sont à la correction. Une nouvelle réflexion est menée pour les sentiers randonneurs, qu'ils soient pédestres, cyclistes ou équestres. Les plans ont été repensés et seront bientôt publiés.

Questionnement de M. Gérard DOUSSAU, Adjoint au Maire concernant les « Déplacements doux » et la sécurisation des parcours cyclistes du quotidien utilisés par les administrés. M. RAVOT indique que ces projets sont portés et restent une compétence de la Région.

7) Compte-rendu de la Commission communale Bois et Forêts / Environnement. Objectifs 2021, prévision de réunion avec les agriculteurs exploitants sur la commune.

Compte-rendu par MM. Alain PINARD, Conseiller municipal et DOUSSAU, Adjoint au maire de la Commission communale des Bois et Forêts et Environnement. La commission est composée 6 élus, l'agent technique communal et 3 administrés. Différents sujets ont été abordés, notamment, les rapports avec l'ONF (gestionnaire de la forêt communale), le projet de présentation et d'animation sur la forêt par NATURA 2000 prévu à l'automne, l'appel à projet du Département pour le replantage de haies, etc.

Le compte-rendu complet de la séance est consultable en Mairie.

M. PINARD propose au Conseil, le classement de la zone proche du Ratenalet (pourtours de l'étang) en zone NATURA 2000. Cette question sera à étudier et des renseignements seront pris quant à la procédure à suivre.

8) Audit SYDESL, rénovation énergétique des bâtiments communaux.

M. DOUSSAU informe le Conseil que, dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments communaux, la commune de Préty avait demandé une consultation, en vue des appels à projets régulièrement lancés. Une rencontre s'est tenue en janvier 2021. Monsieur le Maire, M. DOUSSAU, M^{me} Monique LAFON, Conseillère municipale et membre du bureau du SYDESL avaient reçu M. PETIT, Conseiller en énergies partagées auprès du SYDESL. Une première visite des bâtiments communaux (mairie, foyer rural, « petite école », maison des associations) avait été effectuée. Dans le cadre de cette étude, nous avons transmis à M. PETIT la consommation énergétique détaillée de tous les bâtiments sur les 3 dernières années. A partir de ces données un premier diagnostic sera réalisé. Afin d'entériner ce partenariat, une convention doit être passée entre la commune et le SYDESL pour nous assister dans la réalisation de travaux et de recherche de financements.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'autoriser monsieur le Maire à signer avec le SYDESL la convention définissant les modalités de mise en œuvre.

9) Location des studios de la « Petite école » et problèmes de chaudières.

M^{me} Carole FATET, Adjointe au Maire informe le Conseil concernant les locations des studios dans le bâtiment de la « petite école ». En effet, un des locataires ne réglant pas ses loyers et la communication restant difficile avec cette personne, M^{me} FATET a pris attache avec la Trésorerie de Tournus afin de régulariser, par voie légale et dans les meilleurs délais, les impayés. Les problèmes de chaudières étant récurrents, dans le bâtiment de la « Petite école » et M. REMANDET, Agent technique communal, ayant fait appel à plusieurs reprises à l'entreprise Laclergerie, il est envisagé (voir le point 8) la rénovation du système de chauffage.

10) Local de stockage des « Tréteaux du Platane ».

M^{me} Carole FATET informe le Conseil qu'elle a reçu un courrier de doléances (qui fait suite à plusieurs échanges) de la part du Président et membres de l'association « Les Tréteaux du Platane », concernant la disparition de son matériel entreposé dans un local mis à disposition par la commune depuis plusieurs années et toujours stocké malgré la cessation d'activité de

l'association en 2017. Ce courrier revendiquant certaines accusations, a fait l'objet d'un débat au sein du Conseil. Une réponse de la municipalité est en cours rédaction pour résolution de ce problème.

11) Elections : doubles scrutins des 20 et 27 juin 2021. Organisation. Réunion de la Commission de contrôle des listes électorales le 27/05/2021.

M^{me} Marie-Claude GRESSARD informe le Conseil de la tenue d'une permanence, par ses soins, le vendredi 14/05/2021 de 09h30 à 12h, date limite d'inscription sur les listes électorales. La Commission de contrôle des listes électorales (réunion entre le 20ème et le 24ème jour avant scrutin) se tiendra le jeudi 27/05/2021 à 15h, en salle du Conseil municipal - Mairie de Préty.

Monsieur le Maire rappelle que pour ce double scrutin et afin de respecter les règles sanitaires en vigueur (notamment la distanciation sociale), le bureau de vote sera déplacé au FOYER RURAL.

12) Informations et questions diverses

➤ Compte-rendu de formation intercommunale du 30/04/2021, sur les incivilités et agressions des élus, avec la Gendarmerie.

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de cette journée de formation. Par le biais de jeux de rôles, les élus ont été informés et pourront appréhender au mieux ces situations délicates.

Fleurissement et 25 ans de « Préty, Pierre et Fleurs ».

Mme FATET informe le Conseil que suite à la décision de l'association « Préty, Pierre et Fleurs » de reporter leur anniversaire à l'année prochaine, un courrier a été reçu en mairie, demandant la révision de la subvention allouée, par délibération, pour 2021. En effet, le montant initialement prévu, de 1 250 € passerait à 400 €.

Les élus sont invités à prendre contact avec M. POURRET ou M. THEVENOT, Président de « Préty, Pierres et Fleurs », afin de visiter les serres municipales.

Les ventes de fleurs se dérouleront les samedis 22 et 29/05/2021, aux serres communales, derrière la Maison des Associations.

▶ Défibrillateur

La maintenance annuelle de l'appareil a été effectuée. Plusieurs pistes sont à explorer quant à la formation du public au maniement de cet appareil, M^{me} FATET est en charge du dossier.

► Cartes d'achat et bons de commande pour facturations à paiements différés.

Carrefour Market souhaitant mettre à jour le dispositif de paiement par débit différé, la commune et le SIVOS ont fait le nécessaire afin de s'adapter aux nouvelles conditions de service.

➤ Vaccination des administrés de 75 ans et plus.

Mme GRESSARD informe le Conseil que, la Préfecture invite les communes, dans le cadre du dispositif « Aller vers », à effectuer un bilan sur la vaccination des administrés de 75 ans et plus. Des courriers, avec coupon réponse, ont donc été distribués en boîte à lettres afin de réaliser cet audit et de répondre au mieux, aux besoins de nos « Ainés ». A ce jour, près de 70% de retours ont été reçus en Mairie.

M^{mes} GRESSARD et BOULET BURGAN font compte-rendu de la réunion de la Commission sociale qui s'est tenue le vendredi 07/05/2021, sous la présidente de M^{me} Béatrice FELIX, Adjointe au Maire. Plusieurs projets sont à l'étude, notamment la mise en place d'un « Conseil des Jeunes » pour les administrés jusqu'à 16 ans, l'organisation de concours photos et de journées solidaires, l'aménagement de la bibliothèque pour des rencontres lectures, etc.

Le compte-rendu complet de la séance est consultable en Mairie.

➤ Association de pêche « La Bienfaisante »

Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de buvette, lors de la journée d'initiation à la pêche du 06/06/2021, à l'étang du Ratenalet, de l'association « La Bienfaisante » ; ainsi que de l'organisation d'une « bourse aux articles de pêche ». Au regard des conditions sanitaires actuelles et de la réglementation en vigueur, monsieur le Maire indique au Conseil que des renseignements et confirmation de possibilité d'organiser ces événements seront pris auprès de la Préfecture.

▶ Remerciements

Monsieur le Maire présente les cartes de remerciements des familles DI RIENZO et ACHAT pour les décès de leurs proches.

13) Dates à retenir

➤ 20/05/2021 : Commission communal de Communication

➤ 15/06/2021 : Prochain Conseil municipal

Levée de la séance : 23h10

Le Maire, Xavier IOOS